

Romont, le 17 mars 2011

Une sortie rapide du nucléaire passe par des actions locales

Les Verts glânois demandent au Conseil communal de la ville de Romont de s'engager en faveur de l'abandon de l'énergie nucléaire par des actions concrètes au niveau communal.

La catastrophe que subit le Japon ne peut nous laisser indifférents. L'actualité internationale nous rappelle cruellement que l'énergie atomique est à très haut risque.

Les arguments de mauvaise conception et de procédures défailtantes invoqués lors de l'accident de Tchernobyl ne tiennent pas dans ce cas. Les réacteurs dans la centrale accidentée de Fukushima sont d'une conception semblable aux centrales en service en Suisse et le Japon est un pays hautement développé.

Depuis l'accident de Tchernobyl, dont nous commémorerons le 25ème anniversaire le 26 avril, nos concitoyens ont été trompés, tant par les exploitants de centrales que par les autorités en charge de la sécurité nucléaire qui présentent cette technologie comme sûre.

Les Verts de la ville de Romont demandent au Conseil communal de s'engager résolument, à son niveau, pour une sortie rapide de l'énergie nucléaire par des mesures concrètes.

1. Approvisionnement en électricité renouvelable pour tous les services communaux.

Seules les énergies renouvelables garantissent à long terme un approvisionnement sans risque ni dépendance envers l'étranger. La commune doit montrer l'exemple.

2. Publication de conseils pour économiser l'énergie et l'électricité en particulier sur le site Internet de l'administration communale.

Les Romontois et les Romontoises sont insuffisamment informés en matière d'énergie. La commune doit communiquer sur ce sujet.

3. Réalisation accélérée des objectifs menant à l'obtention du label Cité de l'Energie Gold.

La ville de Romont est devenue « Cité de l'énergie » il y a peu en réalisant un peu plus de 50% des objectifs fixés dans ce programme. Les Verts demandent au Conseil communal une mise en œuvre accélérée des autres objectifs afin d'atteindre dans les plus brefs délais le label « Cité de l'énergie Gold » correspondant à la réalisation de 80% des objectifs.

4. Préavis défavorable à toute demande de permis de construire ou de transformer comportant l'installation d'une pompe à chaleur.

Les pompes à chaleur ont permis aux électriciens d'augmenter considérablement leur ventes d'électricité. Si la consommation d'électricité n'a pas diminué ces dernières années, ce n'est pas un hasard. Le rendement des pompes à chaleur est modeste et elles dépendent d'un mix énergétique qui à l'échelle nationale contient ~40% de nucléaire. D'autres énergies renouvelables disponibles localement doivent être privilégiées pour la production de chaleur, le bois en particulier.

5. Modernisation de l'éclairage public et suppression des installations inutiles.

Les Verts demandent la mise en œuvre rapide d'un plan global permettant de réduire drastiquement la consommation d'électricité de l'éclairage public. De même, certain éclairages peu ou pas utiles doivent être mis hors service.

Informations : Luc A. Bardet, responsable des Verts glânois, 079 44 99 121